

Réf: Dossier 362828

Avis de constitution

SOCIETE « MANIA TRADE SERVICES »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan cocody angré 8e
tranche, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/11/2024 , et enregistrés le 21/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANIA TRADE SERVICES »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire les prestations de services notamment :

- Activité agricole ;
- Transport ;
- Import-export ;
- Production des produits d'exportation (palmier à huile, hévéa, café-cacao) ;
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan cocody angré 8e
tranche, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M ESSOH LEBITA RODRIGUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12218 du 27/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72663/GTCA/RC/2024 du 27/11/2024

